

**EDITO**

Le mot  
Le mot  
du Président  
du Président



## CULTURE PRÉVENTION



### SOMMAIRE

#### **Dossier spécial :**

##### **LE RISQUE ROUTIER**

*Un risque professionnel comme les autres...  
mais souvent oublié !*

*Page 2*

##### **LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER**

*Sensibiliser les entreprises et les salariés.*

*Page 3*

#### **Actualité du Service :**

*Rencontre Prévention du 5 février 2015*

*«Risques psychosociaux et qualité de vie  
au travail».*

*Page 4*

Dans le cadre de la simplification de la vie des entreprises, deux mesures - parmi les cinquante annoncées - concernent la Médecine du Travail. Pour fixer les changements à opérer, le gouvernement a initié une mission parlementaire de six mois, centrée sur la pertinence de la notion d'avis d'aptitude et de son appréciation dans le cadre des examens périodiques.

Nous faisons le vœu que ces initiatives se traduisent par une réforme confirmant l'approche préventive des missions des Services de Santé au Travail dans un cadre juridique sécurisé. Nos missions d'aide à l'évaluation, de conseils, de suivi individuel de l'état de santé, doivent toutes concourir à vous accompagner au mieux dans votre obligation générale de prévention et de préservation de l'état de santé de vos salariés.

Le STSM s'attache, par ailleurs, au travers de l'organisation de ses "Rencontres Prévention" à diffuser une culture de prévention, en traitant de thématiques très diverses :

- Notre Rencontre du 20 novembre 2014 sur "le risque routier" a permis de mettre en évidence, en partenariat avec la CARSAT et le SRE 35, que celui-ci constitue un risque professionnel à part entière et devait être traité en tant que tel [cf. pages intérieures].

- Le 5 février 2015, nous vous invitons à réfléchir sur la recherche du bien-être au travail. Objectif dynamisant, certes, pour le salarié, mais également pour l'entreprise qui l'emploie : car l'efficacité ne saurait s'optimiser sans une motivation accrue et une énergie sans cesse renouvelée...

Bonne année à tous ! Que 2015 soit, pour chacun d'entre vous, porteuse de projets et source d'épanouissement.

**J.-L. FAVRE**



# LE RISQUE ROUTIER

UN RISQUE PROFESSIONNEL COMME LES AUTRES... MAIS SOUVENT OUBLIÉ !



## Conduire

*est aussi une situation de travail.*

**Le risque routier ne se restreint pas aux professionnels de la route.** De nombreux cadres, commerciaux, techniciens et ouvriers du Bâtiment prennent le volant pour effectuer des déplacements professionnels dans le cadre de leurs missions.



## OBLIGATIONS EMPLOYEUR

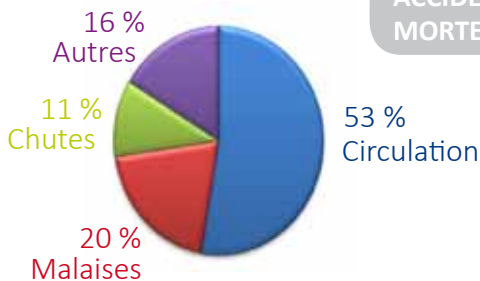
L'employeur a l'obligation de prendre en compte le risque routier dans le cadre de son Document Unique (DU), conformément aux articles R. 4121- 1 et suivants, du Code du Travail. Après évaluation, il doit définir un plan d'actions ciblées, sur le principe général consistant à éviter le risque (sinon le réduire) et sur les bonnes pratiques de prévention.

## Un risque professionnel majeur souvent oublié ou minimisé.

Le risque routier est la **première cause d'accident mortel au travail.**



### ACCIDENTS MORTELS



Statistiques nationales Sources CNAMTS et CARSAT Bretagne - Chiffres 2012.

## Un risque qui peut coûter cher.

Coûts des accidents de la route dans le cadre du travail :

Coûts directs  
Coûts indirects

64 jours d'arrêt (49 jours tout AT)  
430 000 € par accident mortel

Absence du salarié  
Réparation du véhicule  
Remplacement du véhicule  
Gestion du sinistre  
Perte de produits  
Perte de qualité  
Atteinte à l'image de marque

## Actions de prévention basées sur la méthode VECCO

### VÉHICULE



Choix du véhicule  
Aménagements  
Equipements de sécurité  
Entretien  
Carnet de bord

### ENVIRONNEMENT



Plan de circulation interne  
Prise en compte des conditions météo  
Prise en compte des conditions de trafic

### CONDUCTEUR



Sensibilisation  
Formation  
Tutorat  
Suivi médical

### ORGANISATION DU TRAVAIL



Planification  
Organisation des déplacements  
Temps de conduite  
Protocole de communication (portables...)



Brochures INRS - ED 935 : « Risque routier, un risque professionnel à maîtriser » et ED 986 : « Le risque routier en mission. Guide d'évaluation des risques » + Dépliant OPPBTP - Réf. J2 H 01 12 : « Risque routier, 10 actions de prévention ».



# LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

## SENSIBILISER LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS...

### Rencontre Prévention STSM 20 novembre 2014

Le Service de Santé au Travail de Saint-Malo s'est associé au SRE 35 et à ses partenaires [CARSAT, Préfecture] lors d'un temps d'informations et d'échanges autour de cette problématique de sécurité au travail.

Chefs d'entreprises, salariés, acteurs de prévention et institutionnels se sont mobilisés le 20 novembre dernier à la Maison des Association de Saint-Malo.



Bruno TRACOU, SRE 35 - Dr Pierre BOUZARD, STSM - Didier DE ABREU, DDTM - Jean-Marie ROUSSELET, CARSAT. [De G à D.]



Retrouvez les diaporamas de présentation sur notre site : [www.sante-travail-saint-malo.org](http://www.sante-travail-saint-malo.org)

### SRE 35 L'Association Sécurité Routière en Entreprise 35

#### Objectifs des adhérents



Promouvoir

Faciliter

Accompagner

**Diminuer le coût humain et économique des accidents** en favorisant les actions de prévention

**Faciliter la réflexion et l'échange d'expériences** plus largement sur la sécurité et la prévention des risques professionnels

**Valoriser et échanger les actions mises en place** par les entreprises membres de l'Association

**Rencontrer des professionnels** pour bénéficier de l'alliance entre les différentes structures

**Participer aux forums et aux conférences** sur des thèmes variés proposés par les adhérents

**Visiter des entreprises** pour aider les adhérents de l'Association

les démarches, les initiatives et les actions de prévention du risque routier en entreprise en Ille & Vilaine

#### Thématiques abordées

Responsabilité employeur  
Aménagement des véhicules  
Prévention : produits psychotropes et conduite professionnelle  
Tarification des cotisations professionnelles  
Plans des déplacements  
Accueil- sécurité et prévention des nouveaux entrants en entreprise  
Eco-conduite (enjeux, modalités, opportunités)



Bruno TRACOU  
Président du SRE 35  
Tél. : 06.14.83.59.47

# BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le Service de Santé au Travail de Saint-Malo organise sa prochaine Rencontre Prévention autour de la thématique :

## Des risques psychosociaux ... à la qualité de vie au travail.



**JEUDI 5 FÉVRIER 2015**  
**14h00 - 17h30**

Maison des Associations,  
35 rue Ernest Renan,  
Saint-Malo.

### PARTICIPANTS

**Dr Philippe LETORT, Médecin du Travail, STSM :**

« L'approche des risques psychosociaux et la démarche d'évaluation. »

**Florent ARNAUD, Chargé de mission, ARACT :**

« La qualité de vie au travail, pourquoi aujourd'hui ? C'est quoi ? Pour quoi faire ? »

**Blandine CLÉRÉ, Psychologue du travail, Consultation Souffrance et Santé au Travail :**

« Le collectif, un ressort de la qualité de vie au travail. Approche clinique du travail. »

**Romain MOISY, Responsable du Personnel et des Ressources Humaines, LEROY MERLIN :**

« Comment favoriser le bien-être au travail par l'aménagement des espaces de travail et de vie. »



*Daphné JAN*  
Ergonome  
STSM

« Dans la réflexion sur la diminution du mal-être au travail, la notion de qualité de vie au travail tend à compléter celle des risques psychosociaux, perçue comme négative par beaucoup d'acteurs.

Alors que les RPS au travail désignent les contraintes professionnelles pouvant influencer négativement la santé, la qualité de vie au travail correspond à une démarche proactive et globale de l'entreprise.

Relier la prévention des sources potentielles de mal-être au travail et l'amélioration des conditions de travail apparaît comme une approche constructive de ces deux notions complémentaires.

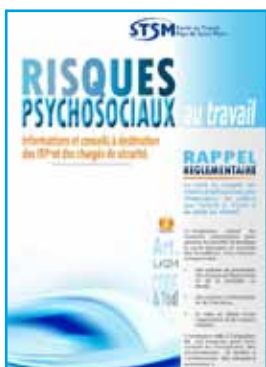
Les entreprises, quelle que soit leur taille, ont donc un chantier d'amélioration possible de leur performance économique et sociétale : un salarié épanoui dans son travail étant davantage productif. »



La 12<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la Qualité de Vie au Travail, organisée par l'ARACT, mettant en lumière les actions concrètes et la réflexion menées autour des questions de développement de la Qualité de Vie au Travail, se déroulera du 15 au 19 juin 2015.



Pour vous inscrire :  
contactez Gwenaëlle TELLIER  
au 02.99.81.12.22  
ou par e-mail : [gtellier@stsm35.fr](mailto:gtellier@stsm35.fr)



Retrouvez le programme détaillé de la Rencontre Prévention et le nouveau dépliant «Risques psychosociaux au Travail» sur le site Internet du STSM : [www.sante-travail-saint-malo.org](http://www.sante-travail-saint-malo.org)

